

PROGRAMME DE FORMATION

Intitulé : « Les cétacés de La Réunion »

Durée de la Formation : 19 heures sur 3 jours

Lieu de la formation :

Hôtel Alamanda, Saint-Gilles l'Hermitage

Conformément à la réglementation, ce centre est spécialisé dans l'accueil des groupes

Dates et horaires de la session :

Jour 1 : 12/11/19		Jour 2 : 13/11/19		Jour 3 : 14/11/19	
09h00 - 09h30	Accueil, tour de table et test initial, présentation de l'association GLOBICE	09h00 - 12h15	Les différentes espèces de cétacés présentes à la Réunion Les menaces et pressions qui pèsent sur les cétacés	07h00 - 12h00	Sortie terrain : protocoles d'observation, approches, prises de données, utilisation matériel GPS, photos, sons, etc. Echanges, bilan de la formation, évaluation finale
9h30 - 12h15	Biologie et adaptation à la vie aquatique chez les cétacés				
Repas		Repas		Repas	
13h45 - 17h00	Les méthodologies d'études sur les cétacés et programmes de recherche en cours à la Réunion et dans la zone sud-ouest de l'océan Indien	13h45 - 17h00	Observation des cétacés : évolution de la législation et bonnes pratiques.		

Public visé :

- Ensemble des acteurs du milieu marin et des services publics
- Professionnels de la mer et du tourisme
- Acteurs de la conservation et de la protection du milieu marin
- Agents techniques des services publics (administrations, collectivités, établissements publics...)

Prérequis :

Pas de prérequis du fait de la diversité des publics ciblés (professionnels de la mer, agents des collectivités territoriales...)

Objectifs de l'action de formation :

Cette formation a pour objectif de rendre les stagiaires capables d'utiliser les connaissances acquises dans leur activité professionnelle afin :

- Pour les professionnels du tourisme, d'améliorer les prestations proposées au grand public et de respecter les règles d'approche des cétacés ;
- Pour les acteurs de la conservation et de la protection du milieu marin et les agents techniques des services publics, d'intégrer la conservation des cétacés dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques.

Nature de l'action de formation :

La formation suivie est une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés

Contenu de la formation :

La formation se déroule sur 3 jours et comprend des interventions à propos de :

- La présentation de l'association Globice
- La description des différentes espèces de cétacés rencontrées à La Réunion
- La biologie des espèces de cétacés de La Réunion
- Les menaces et pressions qui pèsent sur les cétacés
- Les bonnes pratiques d'observation des cétacés et la réglementation en vigueur
- Les méthodologies d'études des populations de cétacés de La Réunion
- Les programmes d'étude en cours sur les espèces de cétacés de La Réunion
- La mise en pratique lors d'une sortie terrain.

Les moyens d'encadrement

La formation sera réalisée par des experts diplômés de la discipline :

- Un vétérinaire, spécialiste des cétacés
- Une docteur en cétologie, directrice scientifique de Globice et chercheuse associée à l'UMR Entropie de l'Université de La Réunion,
- Un chargé de sensibilisation de Globice, coordinateur de la formation
- Un représentant de la Brigade Quiétude (CEDTM)

Moyens utilisés

Les supports pédagogiques seront essentiellement constitués de power point illustrés en grande partie par des visuels réalisés à La Réunion. Des documents de références seront remis aux participants avec les bibliographies et sites ressources.

Une sortie terrain sera effectuée le dernier jour avec mise en œuvre des protocoles et manipulation du matériel.

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats :

Les stagiaires et les intervenants seront tenus de signer une feuille d'émargement pour chaque demi-journée de formation suivie.

Les procédures d'évaluation des connaissances se concrétiseront par une évaluation réalisée par le biais d'un quizz de fin de formation, et par une évaluation de la formation par les stagiaires via un questionnaire approprié.

Conditions tarifaires :

Le prix de la formation s'élève à 200€ / jour et par stagiaire, soit 500€ / personne pour la totalité de la formation, incluant la sortie en mer (repas et hébergement non compris).

Si vous êtes salarié(e), les coûts pédagogiques peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge auprès de l'OPCA auquel cotise votre employeur. Cette formation est imputable sur le plan de formation de l'employeur, et peut être financée en tout ou partie par l'OPCA.

Si vous êtes travailleur indépendant, micro-entreprise, gérant non salarié (...), les coûts pédagogiques peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge auprès de l'AGEFOS.

S'inscrire :

Si vous êtes intéressés par cette formation, vous pouvez vous inscrire directement sur ce formulaire en ligne <https://forms.gle/yt4UhbqFwtVr9bVHA>. En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter Globice au 06 92 50 80 14 ou par mail : globice@globice.org

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités et conditions de paiement

Le règlement s'effectuera par chèque à l'ordre de GLOBICE REUNION ou par virement sur le compte bancaire de l'association :

Association GLOBICE REUNION
30 CHEMIN PARC CABRIS GRAND BOIS 97410 SAINT PIERRE
IBAN : FR76 1990 6009 7490 0033 8337 016
SWIFT : AGRIRERX

Aucun acompte n'est demandé. Cependant, en cas d'organisme payeur, un accord écrit sera exigé pour confirmer l'inscription. Le paiement devra être effectué comptant jusqu'à 30 jours après la fin de la formation pour les personnes physiques et à compter de la réception de la facture en cas de règlement partiel ou total par un organisme payeur. Tout règlement non parvenu dans les délais fixés ci-dessus a pour conséquence la suspension de toute formation ultérieure. Tout litige et/ou contestation sont de la compétence du Tribunal administratif de Saint-Denis de La Réunion.

Abandon et annulation

En cas d'abandon, le stagiaire devra prévenir l'association GLOBICE par écrit (courriel, courrier...) au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Le non-respect de ce délai entraînera la facturation de la formation dans sa totalité. Tout stage commencé et non terminé est dû en totalité, sauf exception sur justification.

En cas d'annulation ou de report de la formation, l'association GLOBICE avisera les stagiaires au plus tard 7 jours avant le début de la formation. Les paiements effectués avant le début de la formation seront remboursés dans un délai de 30 jours en cas d'annulation.